

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RIVAGES DE FRANCE
Mercredi 23 mars 2022 de 9h à 11h
En visioconférence

Chère administratrice, cher administrateur,

L'ordre du jour prévisionnel de notre Conseil d'administration est le suivant :

- Approbation du compte-rendu du CA précédent,
- Rapport moral, d'activités et financier 2021,
- Activités prévisionnelles 2022 : gestion de la fréquentation, valorisation du sentier du littoral, garderie, promotion de l'association...
- Budget prévisionnel 2022,
- Questions diverses.

J'espère pouvoir compter sur votre présence et je vous prie d'agréer, cher(e)s collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Didier REAULT, Président

